



Le Bulletin Municipal de Pleaux



N° 15 – janvier 2019

Le mot du Maire,

C'est dans un contexte de vives tensions sociales que s'est terminée l'année 2018 et nous ne pouvons qu'exprimer notre solidarité aux communes durement éprouvées par les actes de vandalisme auxquelles elles ont eu à faire face.

Malgré une conjoncture économique qui impacte au quotidien les finances communales, le Conseil Municipal poursuit sa politique d'investissements générateurs d'économies (pour exemple le chauffage de la piscine développé dans le présent bulletin) et ses axes forts en matière de réduction de la dette et de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Par ailleurs, la mise en place d'une signalétique de qualité a permis à nos touristes de découvrir notre patrimoine.

Le nouveau Lotissement des Moulergues est désormais opérationnel, 5 lots à prix attractifs sont proposés en accession à la propriété ; une deuxième tranche est à l'étude pour la réalisation par Logisens d'un programme d'habitat pour les seniors.

Je ne peux que regretter le retard pris dans les travaux de réhabilitation du gymnase, mais gageons que ce dernier puisse se combler afin que nos écoles et associations disposent d'un équipement de qualité dès le prochain automne.

De nombreux projets pour l'année 2019 sont à l'étude et concernent principalement : l'aménagement de vestiaires pour les clubs de football de Pleaux et de Loupiac, la rénovation des bassins de la piscine, la réalisation d'une première tranche de travaux portant sur la réfection du réseau d'adduction d'eau potable de l'avenue du Puy Mary, la consolidation de la structure de la chapelle Nord-Est de l'Eglise de PLEAUX. Enfin, dans le cadre du programme pluriannuel d'actions au titre des Petites Cités de Caractère, certaines opérations d'embellissement de notre Cité devraient pouvoir être réalisées.

L'ensemble du Conseil Municipal et des agents de la collectivité se joignent à moi pour vous adresser nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2019 pour vous même et votre famille.

Christian LAFARGE.

Quoi de neuf sur le site ?

Le nouveau calendrier des pharmacies de garde ce trouve sur le lien suivant : <http://www.pleaux.fr/fr-medicales.html>. Les orientations budgétaires, donc les projets pour l'année prochaine, de notre communauté de communes, le Pays de Salers, sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www.pleaux.fr/fr-orientations+budgetaires.html>.

I – Activités des conseillers.

A- Compte rendu du Conseil municipal du 30 octobre.

Alimentation électrique et éclairage de la Chapelle de Saint-Christophe-Les-Gorges.

Le réseau électrique, sur supports vétustes (poteaux vermoulus et pylônes rouillés) fortement endommagés lors des derniers épisodes venteux, desservant à Saint-Christophe-les-Gorges l'ancienne maison garde barrière, puis la chapelle Notre-Dame-du-Château a fait l'objet d'une rénovation complète au début de l'été.

Compte tenu de la topographie escarpée et rocheuse des lieux, seule la partie en amont de la voie ferrée a pu être enfouie moyennant un coût de 25 126 € TTC à la charge exclusive du *Syndicat Départemental d'Energies du Cantal*.

En ce qui concerne la partie alimentant la chapelle depuis la maison garde barrière, les travaux d'un montant de 19 678,88 € TTC ont consisté principalement à implanter 8 petites consoles métalliques habillées de bois exotique et à poser un projecteur ; la participation financière de la commune pour l'alimentation électrique et l'éclairage de la chapelle s'établissant à la somme de 13 939,21 €.

Nul doute que les participants au pèlerinage nocturne du mois d'août ont apprécié ces nouvelles installations.

Rénovation énergétique de la piscine.

La solution retenue pour le chauffage des installations de la piscine, a été d'installer d'une part, une couverture isothermique pour les bassins permettant de réduire de 40 à 50 % la consommation de chauffage et d'autre part, de deux pompes à chaleur qui auront également pour effet de diviser par 3,5 la consommation électrique restante de la piscine.

L'investissement réalisé au printemps d'un montant de 66 000 € H.T. devrait être amorti en moins de 4 années.

La commune a fait appel à l'Association *Energie 15* et à un bureau d'étude thermique pour l'accompagner dans sa démarche de maîtrise de l'énergie.

Cette opération a été précédée, sur ce même site, du remplacement de l'actuel poste moyenne tension/basse tension propriété de la commune qui nécessitait d'importants travaux de mise aux normes par un poste public de transformation électrique dont la majeure partie de la dépense a été pris en charge par le Syndicat Départemental d'Energies. Il en résulte notamment la substitution du précédent tarif vert très coûteux du poste piscine par trois tarifs jaunes qui permettront d'individualiser les consommations électriques des entités desservies à savoir la piscine, le camping et les installations sportives.

Etude d'opportunité pour le chauffage du bâtiment Mairie/Poste.

En complément des récents travaux d'économie d'énergie réalisés ces dernières années sur le bâtiment Mairie/Poste (changement des ouvrants, isolation des combles) il est envisagé le remplacement de la chaudière fioul particulièrement énergivore. Une étude d'opportunité a été lancée, elle consiste à étudier la faisabilité technique et économique d'un système de production de chaleur au bois en comparant les combustibles granulés bois par rapport à une installation de référence au fioul mais aussi par rapport à une solution pompe à chaleur air/eau.

Sécurisation de la vitrine de l'Eglise.

En accord avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) suite à l'inscription au titre des Monuments Historiques de l'Eglise de Pleaux, la vitrine vient d'être dotée d'un nouveau système de protection par alarme des objets mobiliers qui y sont exposés. Cette installation d'un montant de 5 000 € TTC bénéficie de subventions de la part de l'Etat (45 %) et du Conseil Départemental (25 %).

Tarifs et redevances.

Lors de la réunion du conseil municipal du 30 octobre dernier, les élus ont décidé de n'apporter aucun changement aux tarifs et redevances pour l'année 2019 et qui sont pour les principaux :

- ✓ **Eau** (part communale) : usage domestique 0,37 € HT/m³ - usage agricole 0,28 € HT/m³
- ✓ **Assainissement** : compétence Communauté de Communes du Pays de Salers
- ✓ **Piscine** : - de 16 ans entrée 1,50 € forfait saison 25 €
+ de 16 ans entrée 3 € forfait saison 50 €
- ✓ **Bibliothèque** (abonnement annuel) : 2,50 € - de 16 ans ; 5 € + de 16 ans
- ✓ **Repas à domicile** : 9,85 €/plateau (confection repas EHPAD 7,05 € - portage 2,80 €)
- ✓ **Garderie scolaire** : 1 €/enfant/heure
- ✓ **Cantine scolaire** : 2,80 € par enfant
- ✓ **Tennis**, court couvert de la salle omnisport : 5 €/heure
- ✓ **Location des salles polyvalentes**

	Pleaux	Loupiac	St Christophe	Tourniac
Pour un particulier	150 €	100 €	100 €	100 €
Pour une association	Gratuit			
Forfait nettoyage	80 €	30 €		
Forfait location vaisselle	30 €			-
Caution	300€			

B- Célébration du centenaire du 11 novembre 1918

La commune de Pleaux a permis qu'une synergie efficace se mette en place entre toutes les municipalités et les associations d'anciens combattants de l'ex canton pour donner à cet événement toute son ampleur.

Ensemble, elles ont décidé de faire venir une troupe de théâtre. La pièce a réuni à Pleaux plus de 120 personnes le dimanche 4 novembre.

Sur scène deux acteurs seulement, bons musiciens et excellents scénographes, ont fait revivre au travers d'extraits de lettres et de journaux la vie des tranchées. Mais ont aussi fait résonner, grâce à un scénario monté à partir de rétrospectives, l'impact des destinées tragiques de deux amis soldats sur leurs enfants et petits enfants.

L'hommage au monument aux morts de Pleaux, auquel se sont rendues la plupart des autres communes, était étoffé et émouvant, notamment grâce à la participation ajustée, pertinente et bien préparée par leurs enseignants et directeurs des écoliers et collégiens de notre commune. Comme il y a 100 ans, les cloches de l'église sonnèrent pendant 11 minutes ce dimanche 11 novembre 2018 en écho aux carillons qui avaient retenti sur la France au matin du 11 novembre 1918. L'appel aux morts a rappelé le lourd tribut que nos communes ont payé dans cette guerre.

Toujours dans le cadre de la concertation entre communes et associations, s'est tenue à Barriac les Bosquets, le 8 décembre, une conférence animée par Gilles Vidal, historien enseignant à Mauriac, sur ses travaux et en particulier les ravages de la Grande Guerre sur les communes du Cantal. La conférence, intitulée : « Les Soldats du Canton de Pleaux Morts pendant la Première Guerre Mondiale » a duré presque deux heures, pendant lesquelles Gilles Vidal a présenté les origines sociales de nos soldats (majoritairement issus du secteur agricole), leur mobilisation, les lieux où ils ont combattu et les circonstances de leurs décès.

Cette animation, étayée par la projection de cartes géographiques, de documents anciens et d'articles de journaux d'époque, a captivé le nombreux public présent.

L'ancien canton de Pleaux a payé un lourd tribut avec 310 morts au cours de la Grande Guerre.

Ne pouvant pas présenter ses recherches sur la totalité des morts du canton, il a choisi de n'en évoquer que quelques uns, mêlant la disparition de « Nos Petits Soldats dans la Grande Guerre » à la Grande Histoire.

Gilles Vidal a déjà publié deux livres (Les Petits Soldats morts en 1914 et en 1915) et il a annoncé la prochaine sortie de son dernier ouvrage : Les Petits Soldats Morts de 1916 à 1918.

Cette conférence passionnante et émouvante nous a rappelé la dure réalité de cette guerre et nous invite à perpétuer le devoir de mémoire pour ne jamais oublier.

Et pour inscrire dans notre environnement proche ce devoir de mémoire les quatre communes de Pleaux ont décidé de planter un arbre du souvenir sur leur territoire.

Ce sera un catalpa blanc, arbre très décoratif du printemps à l'automne par sa magnifique floraison et sa fructification étonnante de gros haricots. Ses très grandes feuilles ornementales procurent une ombre épaisse bienvenue et confortable en été.

- ✓ A Pleaux, il sera implanté dans le jardin de la Font de l'arbre
- ✓ A Loupiac : sur la place principale
- ✓ A Saint Christophe les Gorges : sur la pelouse devant la salle des fêtes
- ✓ A Tourniac : dans le parc côté de la mairie



II – Le pays de Pleaux se met au vert.

Fêtes... le tri.

Désormais l'utilisation des salles des fêtes de la commune sera soumise à la stricte observance par ses utilisateurs d'un comportement écologiquement responsable.

A cet effet on rappelle aux utilisateurs les consignes suivantes :

Chacune des salles des fêtes est proche de colonnes de tri.

Il est donc impérativement demandé aux utilisateurs des salles de faire le tri de leurs déchets :

- verre - emballage - papiers doivent être mis dans les colonnes de récupération.

Il ne faut pas oublier que leur vente permet de réduire les frais de traitement des déchets.

Les poubelles extérieures ne devraient donc recueillir que ce qui n'est ni récupérable ni compostable.

Rappel : Code de l'environnement, Article L541-10-5: « Au plus tard le 1er janvier 2020, il est mis fin à la mise à disposition des gobelets, verres et assiettes jetables de cuisine pour la table, pailles, couverts, piques à steak, couvercles à verre jetables, plateaux-repas, pots à glace, saladiers, boîtes, et bâtonnets mélangeurs pour

boissons en matière plastique, sauf ceux compostables en compostage domestique et constitués, pour tout ou partie, de matières biosourcées » .

Pensez d'ores et déjà aux alternatives.

III – Nouvelles du bourg et des communes associées.

A- Petites communes de caractère.

Depuis son adhésion au réseau des Petites Cités de Caractère, il a été régulièrement rendu compte de son activité (voir page 1 du Bulletin n°11 octobre 2017, page 4 du bulletin n°12 janvier 2018 et page 2 du Bulletin 14 Septembre 2018), et nous actualisons ci-dessous.

Le Mercredi 28 novembre dernier à 14H, se déroulait à Chilhac (43) une réunion de l'Association régionale. Chilhac est une Petite Cité de Caractère, homologuée en 2016 située à 20KMs au sud de Brioude. Plus de 50 représentants essentiellement d'Auvergne mais aussi de Rhône-Alpes s'étaient déplacés parmi lesquels trois élus pleaudiens (Marcelle Bouvet, Agnès Veyrières et Jean-Marc Antignac).

Compte tenu du développement important du label, ce rassemblement des représentants et élus des PCC visait à faire un bilan des actions 2018 et surtout à structurer l'association régionale qui servira de lien entre les différentes Cités et PCC France.

De nombreuses commissions d'homologation ont été organisées au cours de cette année et la marque, victime de son succès, enregistre plusieurs candidatures pour 2019. Cependant chacun s'est accordé à reconnaître qu'il fallait privilégier l'aspect qualitatif du réseau et maintenir de hautes exigences.

Un point a été fait sur le dispositif « Villages Remarquables » engagé par le Conseil Régional en cette année 2018. Plusieurs projets d'aménagements ont bénéficié de 50 % d'aide. Si notre Cité Pleaudienne n'a pas été retenue sur le projet du Parcours Historique Patrimonial, elle aura de grandes chances d'être lauréate sur de futurs projets plus importants au cours des quatre prochaines années qui verront ce dispositif reconduit.

Afin d'optimiser nos chances d'être sélectionné dans les futurs appels à projets, notre commune va élaborer début 2019, avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) un plan d'aménagement patrimonial pluriannuel. Il nous permettra ainsi d'améliorer notre attractivité et de répondre aux exigences de la marque PCC, indispensables à notre maintien en son sein (Rappelons que le renouvellement du label pour Pleaux aura lieu en 2022).

La situation budgétaire de l'Association Régionale laisse apparaître un montant de 35 000€ de recettes en 2018, provenant essentiellement des cotisations. Il a été décidé à l'unanimité de destiner la majeure partie de ce budget à l'embauche d'un délégué régional à mi-temps pour coordonner le réseau et préparer les visites et homologations.

B- Pleaux.

- ✓ Rénovation énergétique de la piscine (voir plus haut I A).
- ✓ Voyage du club de l'amitié.

Le Club de l'amitié de Pleaux organise un voyage du 9 au 16 juin 2019 dans les Vosges et en Alsace.

A partir du village de Saint Dié des Vosges où vous serez basé pendant les 7 jours, vous pourrez découvrir en car ou à pied cette belle région, de châteaux en cathédrales, de fromageries en distilleries.

Pour plus de renseignements joindre Monsieur Delfour soit au téléphone : 06 88 80 10 41 soit par courriel : delfour_jean-pierre@orange.fr.

C- Loupiac.

- ✓ Cérémonie du centenaire du 11 Novembre.

L'émotion était palpable lorsque durant 11 minutes, les participants purent entendre une nouvelle fois le son des cloches suivi du bruit assourdissant et glaçant de tirs d'obus et des bombes, les cris des soldats dont on imaginait avec effroi le quotidien dans les tranchées.

La cérémonie débutait alors sous ce très beau soleil d'automne avec le dépôt d'une gerbe par Madame Paulette GAILLARD, fille d'une victime de guerre.

L'appel des disparus par Michel PARROT, Porte Drapeau, fut suivi pour chacun d'entre eux par une petite rétrospective de leur trop courte vie, évoquée par Jean Pierre JAURIAC. Les recherches concernant le parcours de ces jeunes combattants avaient été préalablement réalisées par Roger CEYROLLES.

Jean-Pierre JAURIAC lut alors le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre soulignant que le 11 novembre 1918, l'armistice mettait fin à cinquante deux mois de combats meurtriers.

Michel CHAMPS, Maire de LOUPIAC, à son tour, fit part du message du Président de la République, rappelant qu'il y a un siècle, l'armistice du 11 novembre 1918 était venu mettre un terme aux combats fratricides de la première guerre mondiale.

D- Saint-Christophe-Les-Gorges.

- ✓ Les systèmes de chauffages et /ou radiateurs de la salle des fêtes, de la mairie et de la salle des anciens ont été rénovés.
- ✓ Six maisons ont été vendues à Saint Christophe dans l'année.
- ✓ Alimentation électrique et éclairage de la Chapelle de Saint-Christophe-Les-Gorges, (voir plus haut I/A).

E- Tourniac

Accueil des nouveaux habitants depuis ces 5 dernières années.

Depuis le début de ce mandat (avril 2014), notre commune associée de Tourniac a accueilli de nombreux habitants (nouveaux ou des retours). Durant ces cinq années, ces nouveaux locataires ou propriétaires n'ont pas été cités dans le bulletin municipal, c'est pourquoi nous souhaitons réparer cet oubli et leur souhaiter, avec retard, la bienvenue et longue vie à Tourniac (s'il y a des oublis, n'hésitez pas à nous en faire part en mairie. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser).

Ces nouveaux habitants ont été classés en trois groupes :

1.-Les récents locataires et propriétaires qui résident à l'année sur la commune :

- ✓ Luc **LADONNE** à Lascombes.
- ✓ Alexandra **PERNOUD** et Antonin **ALMEIDA** au Four.
- ✓ Julien **GARCIA** au Four.
- ✓ Marie Pierre **CHAMARD** et Christophe **ANDRIEUX**, route du Four (ancienne maison PIGNOT).
- ✓ Anne Lise et Patrick **SONDEREGGER** Saligoux (ancienne maison GALTIER).
- ✓ Stéphane **FONTLUP** à Saligoux (maison MIELVAQUE).
- ✓ Béatrice et Patrick **GLORIAN** à Saligoux.
- ✓ Céline **DULAC** et Laurent **MATHIEU** à Saligoux.
- ✓ Annick et Michel **BACLE** à Saligoux.

- ✓ Mélissa **CHAPPE** et **Anthony FREYSSAC** à Saligoux (maison RICHARD).
- ✓ Maryline **LOUBIAT** et Eric **GUY** à Lagrillère (maison LOCHE).
- ✓ Marie **SOIRAT** et Jean Louis **LAFON** à Lagrillère.
- ✓ Christine **MARTEL** à Lagrillière.
- ✓ Anaëlle **RONNSE** et Rémi **VERGNE** à Artiges.
- ✓ Caroline **GARCIA** et Thibaut **FUMANAL** à Artiges.
- ✓ Gilbert **ANTIGNAC** à Artiges.

2.-Les personnes qui habitent occasionnellement sur la commune :

- ✓ Jean Charles **MERLIN** et Annie **FERRE** à Laferrière (ancienne maison AIX).
- ✓ Michel **VAN DEN BOS** dans le bourg (ancienne maison FLAGEOL).
- ✓ Rose-Line **LETREN** à Saligoux (ancienne maison VIEILLEFONT).
- ✓ Jean-Claude **REBOLLO** à Lavalotte.

3-Enfin les futurs résidents qui restaurent leurs nouvelles maisons :

- ✓ Francine **LUCAS** Lavalotte.
- ✓ Mélanie et Alexandre **MALLET** à Lachaux.
- ✓ Sylvain **TOULZE** au Four (ancienne maison PERRIER).

Près de 20 nouvelles familles (dont 12 enfants) ont choisi de s'installer à Tourniac au cours des 5 à 6 dernières années démontrant l'attrait de nos villages. Nous les en remercions sincèrement.

En cette fin d'année, à toutes les Tourniacoises et tous les Tourniacois, nous adressons nos Meilleurs Vœux de santé et de bonheur pour 2019.

V - Des nouvelles de nos sportifs.

A- Foot à Pleaux (2 photos).

L'ASPRB a repris la saison avec un effectif stable alliant l'expérience de certains anciens attachés au club de Pleaux-Rilhac et l'arrivée de jeunes qui se sont bien intégrés.

Cette année le club compte sur son nouvel entraîneur Olivier Luc pour faire une belle saison avec un espoir peut-être, d'accéder à la division supérieure.

D'ailleurs le début de saison pour l'équipe 1 est plutôt encourageant avec de bons résultats aussi bien à l'extérieur qu'à domicile.

Il est vrai que pour l'équipe 2 l'entame de saison est un peu plus compliquée mais il y règne toujours une bonne ambiance et c'est le plus important à ce niveau.

N'hésitez pas à venir voir les équipes de l'ASPRB qui jouent soit à Pleaux soit à Rilhac, vous pouvez d'ailleurs retrouver le programme des matchs dans vos commerces.

L'ASPRB tient aussi à remercier l'ensemble des commerçants et artisans pour leur soutien financier grâce à leurs encarts publicitaires, aussi bien sur les panneaux du stade que sur les calendriers. (Jean-Claude Maury)



B- USLC.

Le club de l'USLC est composé des deux villages voisins Loupiac et St Christophe. Cette saison nous évoluons en D5 (ou 1ere division de district) dans une poule comprenant onze équipes. Nous avons participé à la coupe du Cantal où nous avons été éliminés au 1er tour (1 à 0) chez nos voisins de l'entente Anglards de Salers/ St bonnet. Pour le 1er tour de la coupe Barrès, après un match à suspense avec des conditions climatiques détestables, l'USLC se qualifie aux tirs au but contre une vaillante équipe de St Mamet notamment grâce à deux arrêts de notre gardien Simon Giraudet. Pour le compte du championnat, nous sommes à huit matchs joués pour un bilan de deux victoires, trois défaites et trois matchs nuls. Nous sommes pour le moment au milieu de classement de notre poule, de bon augure pour notre objectif de maintien à ce niveau.

Si on doit sélectionner deux matchs de cette phase aller :

- ✓ C'est le match de Chaussenac (derby si on peut dire) qui s'est déroulé dans un très bon état d'esprit, l'USLC était menée 3 à 1 à 5 minutes de la fin et a réussi à renverser la vapeur et faire match nul 3 à 3.
- ✓ Le match Roannes St Mary chez une équipe qui joue le haut du classement et avec une équipe diminuée par les blessures, on arrache une victoire 3 à 2.

Sur cette première partie de saison avec un groupe d'une vingtaine de licences et dix dirigeants, avec une forte présence à l'entraînement souvent proche de 14 on a constaté un esprit de groupe, une envie de tous de se rassembler le vendredi, le dimanche à midi et le soir.

La période de septembre /octobre c'est aussi la préparation des calendriers avec le passage chez tous les commerçants artisans de la commune de Pleaux, Ally et les alentours où un bon accueil nous a été réservé. Vu la conjoncture actuelle, ce n'est pas facile de faire un don pour une association, un grand merci à eux. Après la mise en page et confection du calendrier, la distribution s'est faite à partir du 8 décembre. Les habitants des deux communes sont heureux que nos deux petits villages "gaulois" puissent encore avoir leur club de foot.

Merci à eux pour leurs soutiens et leur sympathie. Les dernières dates : le 15 décembre c'est le père Noël de l'entente Maronne Doire à Fontanges et, pour finir, notre repas de Noël le 22 décembre organisé à Loupiac. Merci à tous et passez de bonnes fêtes de fin d'année. (Emmanuel Massoulier)

C- Tir à l'arc.

Pleaux Arc et Loisir est une association qui se veut dynamique et conviviale pour la pratique du Tir à l'Arc en famille. Elle vous accueille pour le loisir, de l'initiation au perfectionnement à la salle omnisport de Pleaux les lundis à partir de 18h depuis mi-septembre. En raison de la rénovation du gymnase municipal, l'activité fera une pause hivernale car cette salle de replie n'est pas chauffée, mais dès les beaux jours, nous retournerons à l'entraînement jusqu'au mois de juin.

L'association compte environ 28 archers dont :

- ✓ une douzaine d'enfants.
- ✓ une douzaine d'adultes: femmes et hommes.
- ✓ quatre adultes en situation de handicap, résidents au foyer des 3 chênes de Rilhac Xaintrie.

Le tir à l'arc en tant que sport requiert de la précision, du contrôle, de la concentration, des aptitudes physiques et de la détermination.

C'est une activité physique qui apporte plusieurs bienfaits, allant du développement musculaire à la santé mentale.

C'est un sport qui peut être pratiqué par tous, peu importe l'âge, le sexe ou la capacité physique. L'action de tirer à l'arc fait dépenser de l'énergie, mais aussi le fait de marcher jusqu'à la cible après chaque volée pour récupérer les flèches.

L'action de tirer à l'arc est un exercice qui nécessite de courts déploiements d'énergie par les muscles centraux, en exerçant un effort du thorax, des mains, des bras et des grands muscles du haut du dos, et des muscles secondaires de l'anatomie comme la coiffe des rotateurs, qui soutient l'épaule. La répétition correcte et régulière de ce mouvement renforce ces muscles.

Les archers apprennent à maintenir leur attention sur leur séquence de tir, en évitant de se laisser distraire par le vent, la distance, le bruit et leurs concurrents pour tirer la flèche parfaite. Ce contrôle est aussi bénéfique dans d'autres domaines de la vie.

Les étapes nécessaires pour effectuer un bon tir s'assemblent pour former une séquence de haute précision, qui doit s'inscrire dans la mémoire musculaire et le subconscient de l'archer. Il se passe tellement de choses en même temps, et avec si peu de marge d'erreur, que la coordination de tous ces mouvements devient presque instinctive.

Il est facile à apprendre, mais difficile à perfectionner. Bien que plaisant, cela peut être frustrant, et avoir de la patience est essentiel dans la pratique pour un futur à plus long terme dans ce sport. Avoir de la détermination pour répéter une technique précisément fait de vous un meilleur archer et, par conséquent, une meilleure personne.

Rester calme et précis malgré la pression est une capacité que les archers développent en gérant leur respiration, leur concentration et leur nervosité. Quand vous tirez bien, des heures peuvent passer en un clin d'œil, et, même si le tir à l'arc peut être une activité sportive sociale, lorsque vous êtes sur le pas de tir, il n'y a plus que vous et votre arc. Le moment idéal pour un peu de méditation interne.

Même en compétition, le plus grand adversaire d'un archer, c'est lui-même. Il est facile d'identifier ce qui doit être amélioré et de mettre en place des objectifs clairs: après tout, les résultats sont basés sur des scores facilement quantifiables. La progression entraîne de la confiance, et il n'y a pas de meilleur sport pour mesurer cela que le tir à l'arc.

Pour info, l'association organisera la 5ème Montée du Pont Blanchard les 20 et 21 avril 2019, montée de démonstrations automobiles sportives et de compétitions. Cette montée n'est en aucun cas une course (pas de chronos ni de classement). Chaque participant montera à son rythme dans le respect du règlement et des drapeaux de sécurité, ainsi que du code de la route lors de la redescente et du retour au parc.

Héritière de la course de côte régionale qui a eu lieu entre 1986 et 1998, la montée du Pont Blanchard donne à admirer des véhicules de toutes les époques.

Convivialité et sécurité étant les maîtres-mots des organisateurs, les éditions précédentes n'ont pas dérogé à la règle, la bonne ambiance règne pendant ces 2 jours. (Monique Viossange)

VI - La téléphonie dans le Cantal

Depuis plusieurs années, de nombreux élus du département alertent l'AMF Cantal et sollicitent son appui au sujet des dysfonctionnements récurrents du réseau de téléphonie fixe et internet en zones rurales.

Cette situation impacte évidemment la vie économique mais aussi la sécurité des usagers. Pour faire entendre leur mécontentement, 120 maires et élus du Cantal étaient réunis, à l'initiative de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Cantal, à Laveissière, mercredi 10 octobre 2018. Cette manifestation fut l'occasion d'écouter de nombreux témoignages illustrant les différents problèmes rencontrés. Une motion a été rédigée, signée par l'ensemble des élus présents et déposée en Préfecture.

Jean-Marc ANTIGNAC, représentant la commune de Pleaux participait à la manifestation et a signé la motion proposée.

Cette motion, (dont l'intégralité se trouve sur le site communal) :

- ✓ comportait les constats établis par les maires,
- ✓ attirait l'attention des Pouvoirs Publics et d'Orange sur les conséquences les plus flagrantes de cette situation

- ✓ mentionnait plusieurs requêtes visant à améliorer le fonctionnement du réseau

L'AMF Cantal, les élus nationaux, départementaux et locaux restent mobilisés. Sans évolution de la situation, d'autres actions seront envisagées.

Adresse de la Motion : http://www.pleaux.fr/files/Motion_et_dossier_de_presse_10_octobre_2018.pdf

VI – Cantounews, la voix du collège de Pleaux

Le collège Raymond CORTAT se lance dans un nouveau projet : la création d'une webradio, d'un webjournal et d'un journal papier : CANTOU NEWS.

Une webradio, ou un webjournal, c'est un journal parlé ou écrit disponible et accessible gratuitement sur internet, via une adresse dédiée. L'adresse de Cantounews est : <http://pleaux-radio.e-monsite.com/>

Cette initiative repose au départ sur un groupe d'une quinzaine d'élèves volontaires. Elle vise deux buts pédagogiques principaux. D'abord, faire travailler l'expression orale chez les élèves. Le DNB (Diplôme National du Brevet de fin de cycle au collège) comporte en effet désormais une épreuve orale notée sur 100 points et la réforme des lycées a instauré « un grand oral » pour le baccalauréat. Ensuite, elle marque la volonté du collège d'offrir une meilleure visibilité aux actions mises en place et aux événements qui se déroulent au collège.

Vous y trouverez des podcasts (écoute décalée) d'enregistrements effectués par les élèves et des photos d'événements passés.

Le journal comportera plusieurs rubriques :

- ✓ **Actualités de la vie du collège**
- ✓ **Notre région**
- ✓ **Langues étrangères**
- ✓ **Humour**
- ✓ **Nos amis les bêtes**
- ✓ **Musique**
- ✓ **Le coin LIAISON**

Pour ceux d'entre nous qui ne sont pas connectés à internet, CANTOU NEWS sera également décliné, avec d'autres contenus, en journal papier. Le premier numéro devrait sortir au moment des fêtes et sera vendu pour la somme de 1 €uro au profit du FSE. Il servira à financer les actions en faveur des élèves.

Merci de lui faire bon accueil !

Et merci aux enseignants qui animent cette initiative qui contribuera à intégrer les différentes générations de pleaudiens et à diffuser le dynamisme des élèves.

Les **foyers socio-éducatifs (FSE)** sont des associations constituées au sein des lycées et des collèges dans le but de participer à leur finalité éducative et de développer chez les élèves le sens des responsabilités.

Le FSE est doté d'un budget propre financé par les cotisations volontaire des familles et par la vente de produits fabriqués ou l'organisation de manifestations (loto, journal...).